Besançon : Rosette, 88 ans, torturée et tuée, ses bourreaux ont réalisé des selfies avec son cadavre tout en écoutant du rap (MàJ)

13/12/2019 à 16h46



13 décembre 2019

[…]

Marko, un habitant de Bethoncourt de 21 ans a été condamné ce vendredi par la cour d'assises du Doubs à 30 ans de réclusion criminelle pour avoir cambriolé et tué dans son sommeil en janvier 2018 une grand-mère de 88 ans, à Vieux-Charmont.

[…]

France Bleu

---

11 décembre 2019

Jugement en appel du majeur

Marko C. 19 ans comparait devant la cour d'assises du Doubs. Il est soupçonné d'avoir frappé et tué en janvier 2018 une vielle dame dans sa maison à Vieux-Charmont dans le Doubs.

Le procès de ce jeune majeur doit durer trois jours du 11 au 13 décembre 2019 devant la cour d'assises du Doubs à Besançon. Il comparait pour assassinat, et vol avec effraction en réunion.

[…]

France Info

8 novembre 2019

Jugement en appel du mineur

Une paisible octogénaire de Vieux-Charmont (Doubs) avait été étouffée dans son lit, le 5 janvier 2018, dans des conditions effroyables. L'un de ses deux assassins – un adolescent de 16 ans – avait été **d'abord condamné à 20 ans de prison. La peine a été ramenée à 18 ans**, ce vendredi à Besançon, à l'issue de son procès en appel.

[…]

« **La Cour a ramené la peine à 18 ans, car ce garçon a cette fois pu poser quelques mots sur ce qui s'était passé. Il a**

participé au procès comme il a pu », témoigne son avocat, Me Julien Vernet. « Il faut également souligner l'énorme travail psycho-éducatif qui a été réalisé depuis deux ans, ce qui laisse espérer une bonne évolution de sa part pour l'avenir », ajoute le pénaliste.

[…]

L'Est Républicain

---

6 novembre 2019

Assassinat d'une octogénaire : le mineur jugé en appel

[…]

La vieille dame, découverte dans son lit le 5 janvier 2018, avait subi un calvaire.

[…]

Elle s'appelait Rosette Giuliani, était âgée de 88 ans. Cette paisible veuve habitait au centre de Vieux-Charmont où elle a été retrouvée, au matin du 5 janvier 2018, étouffée dans son lit.

[…]

Mais comment expliquer les tortures infligées à l'habitante surprise dans son sommeil ? Un sac à pain enfilé sur sa tête pour l'étouffer, son corps coincé sous le matelas et découvert par ses proches (ils s'étonnaient que la mamie n'ait pas ouvert ses volets), **les selfies réalisés par les deux copains à côté de la défunte, le rap diffusé à plein tube…** Aucun des deux n'était sous l'emprise de drogue ou d'alcool.

[…]

L’article dans son intégralité sur L’Est Républicain